

Contribuer au déploiement des mesures de lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) dans son organisation et auprès de ses collègues

14 heures - présentiel

TARIFS DE LA FORMATION

- Coût individuel (session inter) : 700€ HT

PUBLIC / PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

OBJECTIFS

- Outiller les participant.e.s pour réagir face aux situations de violences sexistes et sexuelles et savoir orienter les parties prenantes.
- Interroger les représentations communes sur les victimes de violences sexuelles et sexistes ainsi que leurs auteurs qui constituent un frein à la mise en place d'une sanction disciplinaire ou pénale.
- Réfléchir au positionnement à adopter lors de la révélation d'une situation de violence.
- Entamer une réflexion collective sur la mise en place d'une procédure précise de signalement de ce type d'infractions.

METHODES PEDAGOGIQUES

Cette formation est organisée en présentiel.

La démarche pédagogique se fonde sur une méthode participative et interactive (mises en situation, vidéos pédagogiques, supports visuels) qui permet d'alterner entre savoirs académiques, exercices basés sur l'expérience et partage de pratiques professionnelles diverses. Un des principaux objectifs est de faire émerger une réflexion collective puis la nourrir tout en veillant à maintenir un cadre bienveillant dans chaque groupe.

Des supports et ressources sont fournis aux stagiaires : vidéos pédagogiques, supports visuels et fiches pratiques.

MODALITES D'EVALUATION

La validation des acquis se fait au moyen de cas pratiques, d'études de cas ou de questionnaires pendant la formation.

PROGRAMME

Programme/jour 1 (socle commun avec le module 1 « les fondamentaux en matière de VHSS »)

1. Engager une réflexion sur les intérêts d'une sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes au travail.

- Chiffres sur les violences sexistes et sexuelles au travail
- Existe-t-il des facteurs de risques de violences sexistes et sexuelles (composition des milieux professionnels, profil des victimes etc...) ?
- Des violences sexuelles et sexistes dans les milieux artistiques et journalistiques de plus en plus visibles et dénoncés ?
- Séduction versus harcèlement : se former au consentement

2. Aux origines des violences sexuelles et sexistes

- Quel lien entre stéréotypes de genre, sexisme et violences sexistes et sexuelles ?
- L'humour sexiste sur le lieu de travail : exemple d'une manifestation du sexisme ordinaire
- Langage, transmission des stéréotypes et violences : qu'est-ce qu'une communication égalitaire ?

3. Le cadre juridique

- Agissements sexistes, outrages sexistes, harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol selon le Code du travail et le Code Pénal
- Différences entre procédure pénale et procédure civile

4. Stratégie des auteurs de violences et répercussions sur les victimes

- Stratégie des auteurs de violences
- Répercussions sur les victimes de violences
- Quels signaux d'alerte peut-on repérer ?
- Quel rôle des témoins ?

Programme/jour 2**1. Quelle posture adopter ?**

- Comment réagir face à une situation de violence sexuelle/sexiste : l'accueil et l'orientation des victimes
- Le recueil de la parole de la victime : quels obstacles ?

2. Quelle orientation et personnes ressources ?

Connaître les personnes ressources en interne et en externe et leurs missions précises pour orienter au mieux les victimes des violences sexuelles / sexistes ainsi que les auteurs des violences

3. Dispositif d'alerte et de signalement de violences sexistes et sexuelles

Quel dispositif de signalement des violences sexistes et sexuelles mettre en place au sein de sa structure ?

INFORMATION ET INSCRIPTION

03 90 20 03 37 - contact@ceed-formation.org - www.ceed-formation.org